



PROCES-VERBAL DEFINITIF

Conseil d'Administration - 09 avril 2025 à 17h30
Mairie de Villemur-sur-Tarn, Salle du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à dix-sept heure trente minutes, les membres du Conseil d'administration du CIAS, régulièrement convoqué se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie de Villemur-sur-Tarn, sous présidence de Monsieur Jean-Marc DUMOULIN - Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 31 mars 2025.

Participants

Présents :

Mme Florence DELTORT, Mme Isabelle GAYRAUD, M. Sébastien GIMENEZ, Mme Katia GUERRERO, Mme Sylvie MATTE, M. Thierry ASTRUC, M. Robert SABATIER, Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, M. Jean-Marc DUMOULIN, M. Pierre FRONTON, Mme Anne-Marie TRIAIRE SVOBODNY.

Absents :

Mme Christel RIVIERE, M. Didier ROUX, M. Frédéric BONNAFOUS, Mme Flore DU BOIS DE MAQUILLE, Mme Yolande QUERTENMONT, Mme Simone RADIX.

Membres ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance :

M. Sébastien GIMENEZ.

Membres en exercice - 17	Membres présents - 11	Pouvoirs - 00	Membres absents – 06
--------------------------	-----------------------	---------------	----------------------

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du 03 décembre 2024 à 17h30 ;
2. Remplacement d'un membre du CIAS représentant la vie civile - Nommé par le Président de la Communauté de Commune Val'Aigo ;
3. Débat d'Orientation Budgétaire 2025.

Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Sébastien GIMENEZ.

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du 03 décembre 2024 à 17h30. (DCIAS 2025-001)

Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 03 décembre 2024 à 17h30 est joint en **ANNEXE 1**.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil d'administration DECIDE :

- ➔ **D'Approuver** le Procès-Verbal du Conseil d'Administration tel que joint en annexe.
- ➔ **De Mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision

Résultats du vote

Votants – 10	Pour - 10	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

2. Remplacement d'un membre du CIAS représentant la vie civile - Nommé par le Président de la Communauté de Commune Val'Aïgo

Monsieur le Président annonce que, suite à la démission de Monsieur Pierre FRONTON en sa qualité de membre représentant la vie civile au sein du Conseil d'Administration du CIAS, il a été nécessaire de procéder à son remplacement.

Par conséquent, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Val'Aïgo, par arrêté n° 2025-A-001 en date du 13 janvier 2025 a désigné Monsieur Bruno GUILLET, membre du CIAS pour remplacer Monsieur Pierre FRONTON.

Décision

Monsieur le Président demande à l'assemblée :

- ➔ **De Prendre acte** du remplacement de Monsieur Pierre FRONTON membre du CIAS représentant la vie civile par Monsieur Bruno GUILLET.

3. Débat d'Orientation Budgétaire 2025. (DCIAS 2025-002)

ANNEXE 2 : Rapport d'Orientation Budgétaire

Monsieur le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Une délibération de l'organe délibérant prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Décision

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de :

- ➔ **Prendre acte** du débat d'orientation budgétaire intervenu sur la base du rapport portant sur les orientations budgétaires du CIAS tel que joint en annexe ;
- ➔ **Mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente

Résultats du vote

Votants – 11	Pour - 11	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

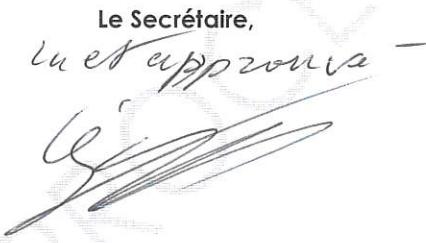
Questions diverses

DEBAT : NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 55

N° DELIBERATION	OBJET DELIBERATION	RESULTAT DU VOTE
2025-001	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 03 décembre 2024 à 17h30	Approuvée
2025-002	Débat d'Orientation Budgétaire 2025	Approuvée

Lu et approuvé,

Le Secrétaire,
Lu et approuvé -


M. Sébastien GIMENEZ

Lu et approuvé,

Le Président

M. Jean-Marc DUMOULIN

